

Projet vitrine Web de la transformation numérique d'entreprises agricoles

Appel de candidatures : entreprises agricoles

Le secteur agroalimentaire québécois fait face à des défis de compétitivité auxquels la transformation numérique peut contribuer à répondre. Dans ce contexte, le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) lance un projet innovant visant à accompagner des entreprises agricoles sélectionnées dans la mise en œuvre d'un processus de transformation numérique.

Des entreprises agricoles, avec équipe intéressée et motivée, sont donc recherchées afin de participer au projet. L'objectif principal est de documenter les étapes de la transformation numérique afin de favoriser l'adoption et la réussite d'une telle transformation au sein des entreprises agricoles du Québec. Pour ce faire, le CRAAQ souhaite se baser sur l'expérience d'entreprises qui seront accompagnées par des expert(e)s en transition numérique.

Les entreprises qui participeront au projet seront invitées à partager leur expérience au travers du processus de transformation numérique et leur expérience de mise en œuvre de ce processus en vue de documenter cette transition. Nous anticipons d'observer certaines différences dans ce processus selon les productions ou le mode de gestion des informations (données numériques) de chaque ferme.

Les entreprises et leurs propriétaires doivent répondre aux critères suivants :

Profil des entreprises recherchées

- Détenir un historique des données d'opération sur un horizon minimum de 3 ans (ou de 3 à 5 ans), de format papier ou numérique (ex. données d'analyse de sol, de rendement/par production, les opérations culturales (données sur les intrants appliqués par culture et par champ, dates d'application, etc.))
- Être en productions végétales (grandes cultures, productions maraîchères, canneberges, etc.), d'une superficie minimale de 200 acres (80,9 ha) OU en productions animales (entreprise laitière, porcine, bovine, de volaille ou autres).

Maturité du projet numérique

- Avoir un objectif de transformation numérique défini (ou plus ou moins défini), c'est-à-dire un objectif de transformation numérique spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et faisable dans le cadre et la durée de ce projet.
- Qualifier son niveau de numérisation actuel : bas, moyen ou élevé en expliquant cette qualification (cette information ne représente pas un critère de sélection, mais bien une qualification de la situation numérique actuelle de l'entreprise).

Disponibilité et investissement

- Démontrer une motivation et un engagement envers la transformation numérique de sa ferme, c'est-à-dire vouloir participer au projet et accepter de partager des informations et certaines données de l'entreprise, de façon sécuritaire selon les modalités convenues au préalable et dans le respect de la gestion de la confidentialité.
- Représenter une entreprise « standard », de sorte que son modèle soit reproductible (mesures adéquates et non de l'ordre de l'exception) et transférable à d'autres entreprises.
- Le projet défraye les frais de l'expert(e) en transformation numérique, de la licence (si nécessaire) et une compensation financière au (à la) producteur(-trice).
- Le projet, d'une durée de 3 ans, prend fin le 31 mars 2029.

Modalités de transmission des candidatures

Les entreprises intéressées doivent acheminer leur dossier de candidature en se présentant et en décrivant leur projet tout en s'assurant de répondre spécifiquement aux critères indiqués.

- **Date limite de dépôt** : 14 octobre 2026
- **Adresse d'envoi** : Kbeaupre@craaq.qc.ca

Pour toutes questions, merci de contacter le service-client du CRAAQ en mentionnant le nom du projet au service_client@craaq.qc.ca ou au 418-523-5411



Ce projet est financé en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec